

Rentrée du CSE : la cloche a sonné !

Il n'y a pas que les écoliers qui faisaient leur rentrée cette semaine :
le CSE lui aussi a pris le chemin du retour, cartable à la main,
avec un nouveau « chef d'établissement ».

Philippe Martinetti, précédemment directeur des antennes et des programmes, a été
nommé directeur du réseau régional dans la torpeur de juillet, devenant ainsi
le 4^e responsable de France 3 en 3 ans !

Une instabilité soulignée par les différents liminaires, dont celui du SNJ, qui exhorte
la tête de réseau à rétablir la confiance avec les salariés et leurs représentants.

[Lire ici le liminaire du SNJ.](#)

SOMMAIRE *

* Cliquer sur les titres
pour accéder aux contenus

Demandez le programme !

Philippe Martinetti a tenu à répondre à ces différentes interpellations en présentant les grandes lignes de sa « feuille de route ».

Des maitres-mots comme « sincérité » et « apaisement », ré-humanisation des projets. Le nouveau directeur du réseau a fixé ses 4 priorités pour l'année à venir : l'évolution numérique, le travail sur la programmation et la production (avec les régions test : Bretagne et Nouvelle Aquitaine), les élections présidentielles et législatives et l'événementialisation de nos antennes (Ciel mon Bled !). En précisant que pour les nouveaux projets, « les outils doivent être au choix du salarié ». Il souhaite également un dialogue social « apaisé et sincère » « en inventant d'autres espaces d'échanges ». Il a aussi loué le travail de la CSSCT avec la volonté d'aller plus vite et plus en profondeur sur les dossiers de mal-être au travail et de harcèlements.

Une nouvelle équipe, resserrée, sera prochainement annoncée à la tête du réseau.

Des intentions qui répondent aux demandes du SNJ, mais nous avons appris à juger sur des actes plutôt que sur les paroles ! •

Protocole et mesures sanitaires : toujours autant d'inertie

La rentrée des programmes, de l'info et des salariés encore en vacances, c'était cette semaine. Pourtant un nouveau scénario sanitaire se fait attendre. Faute d'anticipation, attribuée par la cellule Covid aux différentes annonces gouvernementales, nous en sommes toujours à un protocole flou, que les salariés ont du mal à appliquer faute de précisions.

Ainsi, où en est l'équipement en capteurs de CO2 réclamé par le SNJ ? La ventilation a-t-elle bien été inscrite dans le protocole sanitaire ? Le montage se fait-il en présentiel avec masques et plexiglas ou à distance ? Le matériel et les voitures doivent-ils continuer à être désinfectés ?

S'ajoutent à ces mesures, que les chefs de service doivent faire respecter, de nouvelles interrogations sur le nombre de jours en télétravail et l'obligation ou non du passe sanitaire pour les journalistes et techniciens « en relation avec le public » sur les tournages.

Déjà deux réunions et une 3ème de la présidente avec les syndicats devraient, on l'espère, répondre à l'ensemble de ces problématiques... avec quelques jours de retard et sans mot d'excuse ! •

Les logiciels, poisons du quotidien

Ils se nomment Mon Kiosque, Concur, Ariane Cloud, H Corpo et empoisonnent le quotidien des salariés notamment des assistantes. Au point que les RP de Toulouse ont déclenché une alerte « risque grave » pour ces salariés.

Le dernier né, une plateforme hôtelière, appelée H Corpo, dont les élus du CSE ont pu tester les grandes insuffisances, a mis le feu aux poudres, notamment dans les services où les missions sont nombreuses.

Cet outil de réservation du groupe Accor, qui demande un numéro d'ordre de mission, s'est révélé utiliser Booking.com pour son fonctionnement ! Des élus ont donc payé 30 euros de plus que ceux qui ont réservé directement auprès de l'hôtel choisi !

Ceux qui utilisent régulièrement Concur avec ses nouvelles fonctionnalités s'arrachent les cheveux. Beaucoup préfèrent confier la gestion aux assistantes alors que l'outil était censé leur donner moins de travail. (...)

(...)

Les formations, si on peut qualifier ainsi les « webinaires » dont on nous vante l'efficacité par une avalanche de mails, sont quasi inexistantes. Et le temps passé à maîtriser ses outils déshumanisés est trop long.

Philippe Angot, le directeur financier, évoque un retour d'expérience sur H Corpo qui ne donne pas satisfaction, eu égard au cahier des charges fixé par France TV avant de rappeler que cette application n'est pas obligatoire pour les salariés et qu'une communication a été faite par la direction en ce sens.

La direction affirme que des formations peuvent être reprogrammées et que les process vont être analysés. Mais le DRH du réseau reconnaît que « la méthodologie de développement de projets doit être consolidée » ! Bien vu, Monsieur Bignon ! Cela permettra peut-être d'éviter dans l'avenir la défiance que ressentent les salariés envers ces différents outils.

La direction en tous cas s'est engagée à ce que l'alerte de Toulouse serve à tous les autres services. •



Les élus avaient demandé un état des lieux des différents projets immobiliers dans les antennes du réseau. Le document présenté a suscité de très nombreuses questions !

Dans ce document de juin 2021 actualisé, sont présentés pêle-mêle des projets de rénovation énergétique, comme à Amiens (avec un dôme sur le toit) ou à l'étude à Strasbourg et à Limoges. En effet, la nouvelle législation qui oblige les entreprises à faire des économies d'énergie à hauteur de 40% en 2025 concerne le réseau au premier chef.

Mais une grande partie des questions se sont concentrées sur la Côte d'Azur avec son projet de

déménagement d'Antibes à Nice dans des locaux municipaux. France TV a en effet postulé à l'appel d'offre de la mairie de Nice pour occuper les anciens studios de la Victorine, avec quelques clauses « dérogatoires », apprend-on de la bouche d'Olivier Guyon-Sangnier.

Dans l'attente du résultat, rien de très nouveau donc, si ce n'est la précision, arrachée au directeur de l'immobilier qui, visiblement, a du mal à se plier à cet exercice obligé, qu'une fois la quinzaine de millions d'euros engloutis dans les travaux, le bail emphytéotique entrainera « l'absence de loyers pendant une quarantaine d'années ». Mais il n'empêche que France 3 Côte d'Azur ne serait plus propriétaire d'un bâti.

Cela semble plus important à ses yeux que la propriété d'un site qui sera alors pour lui « obsolète dans cinquante ans ».

Les salariés eux, continuent d'exiger de rester sur le site actuel de la Brague à Antibes et demandent que soit chiffrée une rénovation de l'existant. Pour le directeur de l'immobilier, l'important c'est la sécurité des salariés et la visibilité d'une installation à Nice, capitale régionale. Un dossier qui, là aussi, ne tient pas compte de l'avis de la majorité des « Antibois » et qui fragilisent des collaborateurs qui, depuis déjà 5 ans, ne savent pas où ils vont habiter, au sens propre du terme !

Pour le directeur de l'immobilier, architecte de formation, nous précise-t-il, la rénovation du bâtiment d'Orléans occupé est un exemple à ne pas renouveler.

Quant à une éventuelle vente du site de Lyon, pour Olivier Guyon, il n'y a pas de projet. Il reconnaît cependant des échanges avec la direction de la Métropole, qui elle en possède un. Pas de mention de ce genre sur le document à côté de la rénovation des sanitaires. •

Pau Plein Centre !

Le projet de déménagement de l'édition locale de Pau au centre-ville, au-dessus de France Bleu Béarn, est bien avancé... tellement que le CSE, qui doit rendre un avis, aura bien du mal à infléchir ou faire modifier quoi que ce soit.

Encore un exemple de non prise en compte des élus du réseau même si, nous précise-t-on, les RP et les salariés ont, eux, été bien associés au projet.

Ce «retour en ville», prôné à Pau, est l'exact inverse de la philosophie défendue pour justifier le déménagement de la locale de Tours, décentralisée en périphérie. Un seul point commun : le dogme des espaces et des bureaux partagés n'a pas bougé d'un mètre-étalon après 18 mois de crise du Covid !

Début des travaux à Pau : octobre, pour une installation au plus tôt en février ou mars. •

Le Pôle Conseil accompagnement, nouvel outil anti crises ?

Ce nouveau service de 5 personnes, créé à la demande de Laurence Mayerfeld, DRH de France Télévisions, notamment après le désastre de Grenoble, est censé diriger les salariés ayant un problème individuel vers les bons interlocuteurs ou services et aider les DRH et managers à gérer les crises ou prévenir les difficultés sur les projets à venir. Tout un programme !

Ces personnes ne sont là que pour « accompagner, conseiller... en mobilisant les ressources ». Ce pôle se défend d'être l'inspection générale des services mais plutôt un facilitateur de solution sur un mode pédagogique créé par la DRH de France TV pour pallier des carences et une absence de savoir-faire de certains managers en cas de crises.

En fonctionnement depuis février 2021, vous n'en aviez pas encore entendu parler, c'est normal ! La

communication pour faire connaître ce dispositif a été plus que discrète, peut-être la crainte d'être assaillis de personnels mécontents ! Il est vrai qu'à 5 pour plusieurs milliers de collaborateurs, il y a de quoi s'inquiéter.

Pour les demandes individuelles, cela ne concerne pas les problèmes de santé au travail. Mais par exemple des difficultés récurrentes pour des souhaits de mobilité ou encore accompagner un salarié qui se sentirait en situation de disparité salariale... Les élus vont bientôt se retrouver inoccupés !

Si l'accompagnement des managers et des DRH semble en effet nécessaires après tous les fiascos enregistrés ici et là dans la résolution des problèmes dans les antennes, comme à Lille ou à Rouen, la prise en charge des demandes individuelles nous interroge.

Cela rajoute surtout une nouvelle strate à des processus que les salariés continuent de très mal connaître. A cet égard, les réponses sur l'articulation avec la plateforme des psychologues, la ligne anti-harcèlement ou même la direction de la santé, ont été plus qu'évasives. Le SNJ sera attentif à ce que ce service ne retarde pas la résolution de situations quand la direction du réseau affirme vouloir traiter des problèmes beaucoup plus en amont.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette structure n'est pas là pour traiter l'origine des problèmes, elle agira uniquement pour les cas individuels sur les situations bloquées en proposant d'autres interlocuteurs.

Nous demandons aussi une communication plus large des contacts de ce pôle afin de la renvoyer vers tous les salariés du réseau et les instances de proximité de chaque antenne. •

Prochaines réunions du CSE :
le 14 septembre pour un CSE extraordinaire sur le site de la Valentine de la Fabrique à Marseille et les 27, 28 et 29 septembre pour l'ordinaire.

Vos élus et représentant syndical :
Jean-Manuel Bertrand (Marseille), Hervé Colosio (Rouen), Myriam Figureau (Lyon) et François Ollier (Toulouse).